

La prévention comme moteur d'affiliation

**Intervention de Madame Liliane Baudart en introduction à la journée
« Souffrance sociale et désaffiliation chez les jeunes »
organisée par le CAAJ de Nivelles**

7 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que j'introduis cette journée d'études que vous avez organisée en hommage à Robert Castel. Tout au long de sa carrière et à travers ses écrits, Robert Castel n'a eu de cesse de nous alerter sur les conséquences de la fracture sociale qui lézarde notre société depuis la fin des trente glorieuses. Cette fracture sociale nous la constatons tous les jours dans notre travail avec les jeunes en difficulté ou en danger et leurs familles.

Nous ne pouvons l'ignorer, ces jeunes, ces familles, sont frappés de plein fouet par la crise. La précarité sociale et le chômage sont hélas leur horizon. Dans de telles conditions, comment faire des projets ? Comment construire sa vie ? Comment trouver sa place dans une société qui, paradoxalement, valorise de plus en plus l'initiative des individus, les incitant à devenir acteur de leur vie, en oubliant au passage que tous ne disposent pas des mêmes ressources matérielles, financières et culturelles ?

Il faut bien le constater : nous sommes loin de l'égalité des chances voulue par le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse. Pourtant, j'en suis convaincue, ce décret et les valeurs d'émancipation qu'il véhicule, reste plus que jamais d'actualité. Il contient en son sein une série de dispositions qui sont, à leurs niveaux, autant de moyens de lutter contre la désaffiliation sociale de jeunes. Plus que jamais, il mérite d'être défendu avec la plus grande fermeté.

En tant qu'acteurs de terrain, résolument engagés auprès des jeunes les plus fragiles, nous ne pouvons nous limiter à constater les dégâts causés par la dualisation de notre société. Il nous faut agir, actionner tous les leviers à notre disposition, chacun à la place que nous occupons. Ainsi, l'administration se doit d'être au côté de tous ceux qui œuvrent pour réduire les inégalités sociales, de tous ceux qui innovent pour prendre à bras le corps des problèmes souvent complexes. Trop souvent, et certains d'entre vous me l'ont déjà entendu dire ailleurs, les promoteurs de projets innovants, à la croisée des secteurs et des champs, sont renvoyés de Charybde à Scylla, tant par les administrations que par

le politique. « Certes, votre projet est intéressant mais il n'entre pas dans nos catégories de subventionnement, ... »...

La lutte contre les inégalités sociales et leurs conséquences doit plus que jamais être le moteur de notre action. En Wallonie, un jeune sur cinq vit dans une famille qui est en dessous du seuil de pauvreté et ceci n'est pas sans conséquence pour le développement et l'épanouissement des enfants, comme l'ont montré à souhait les travaux menés par le délégué général aux droits de l'enfant et ceux menés par l'OEJAJ sur le vécu des enfants vivant dans la pauvreté¹.

Je suis convaincue qu'une politique de prévention volontariste, construite sur le moyen et le long terme, dans une perspective d'émancipation sociale et culturelle (et non dans une perspective gestionnaire, voire sécuritaire) est un outil puissant au service de l'affiliation et de l'intégration sociale des jeunes en difficulté. La prévention telle que nous l'entendons à l'aide à la jeunesse a l'ambition de rendre les jeunes, et leurs familles, acteurs de leur vie. Il s'agit de les aider à construire leurs propres projets en s'appuyant sur leurs savoirs et leurs expériences, de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions, individuelles mais surtout collectives, visant à rencontrer les difficultés qu'ils identifient, voire à interpeller les autorités. En effet, l'affiliation sociale passe par l'expérience de son pouvoir d'actions, par une expérimentation de la puissance du collectif.

La prévention ne peut être uniquement l'affaire de l'aide à la jeunesse. De nombreuses politiques de prévention sont menées par d'autres niveaux de pouvoirs et par d'autres secteurs. L'aide à la jeunesse se doit de mutualiser ses moyens et son expertise avec ces autres secteurs, même si cela nécessite de mettre en débat la définition que les uns et les autres donnent de la prévention et d'affirmer les valeurs qui nous animent. Ainsi, à titre d'exemple, réduire les inégalités oblige inmanquablement de se pencher sur la question fondamentale de l'accrochage scolaire et plus globalement de l'école. En effet, comme différentes études l'ont montré, notre système d'enseignement est particulièrement inégalitaire. Le taux de redoublement et de décrochage est particulièrement élevé, notamment chez les jeunes provenant de familles défavorisées sur le plan socio-économique.

¹ - *Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champs socio-éducatif ? Problématiques et recommandations*, DGDE-DGAJ-ONE, juin 2011

- *Recherche qualitative participative sur le vécu d'enfants de 6 à 12 ans vivant dans la pauvreté en Communauté française*, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, Rapport final, Sonecom, septembre 2010.

Travailler en réseau, développer des synergies est plus que jamais indispensable. Si la DGAJ s'est engagée dans cette voie, par le biais de protocole de collaboration ou d'accord-cadre avec d'autres secteurs tels que les CPAS, l'ONE ou l'enseignement, il appartient aux acteurs de terrain de faire vivre ces protocoles au niveau local, sur le territoire. Car en effet, vos actions au quotidien s'inscrivent bien sur un territoire, dans les communes, dans les quartiers, là où vivent les jeunes.

Réduire les inégalités, c'est faire en sorte que les quartiers ne soient pas des ghettos, c'est-à-dire des lieux d'enfermement pour une population de jeunes défavorisés. Une étude réalisée à l'initiative de l'AMO Samarcande a, par exemple, montré combien les jeunes issus de quartier en difficulté n'osent pas en sortir. « Passer au-delà du canal, c'est s'aventurer en terre inconnue... ». On est loin des jeunes « Erasmus »...

Réduire les inégalités, c'est permettre à ces jeunes de traverser, d'aller vers d'autres horizons. C'est leur ouvrir d'autres possibles.

Ouvrir d'autres possibles aux jeunes confrontés à un horizon bouché nous impose, en tant qu'acteur de changement, de dépasser le cadre de l'aide individuelle pour aller vers une interpellation des structures, vers la construction d'un travail, osons le mot « socio-politique » au niveau du territoire... et au-delà.

Si nous nous inquiétons de la souffrance sociale des jeunes dans les quartiers, si nous nous voulons lutter contre la désaffiliation que nous constatons, il est plus que jamais nécessaire de nous départir de la neutralité clinique pour nous engager résolument. S'indigner ne suffit pas, il faut construire les conditions du changement dans le concret de nos actions auprès des jeunes.

La crise que nous traversons avec son cortège de fermetures d'usine, la nouvelle législation en matière de chômage vont immanquablement accroître les difficultés socio-économiques des jeunes et des familles qui luttent au jour le jour pour ne pas sombrer dans la précarité ou pour y survivre avec dignité. Nous ne pouvons nous limiter à constater les dégâts. Nous devons les dénoncer. En tant que travailleurs de terrain, vous êtes, hélas, les témoins privilégiés de la dégradation des conditions de vie des jeunes et des familles les plus fragiles et de leurs conséquences. Nous nous devons d'inscrire nos actions auprès de ces familles dans un contexte plus global de lutte contre les inégalités. Car, comme l'a montré Robert Castel, il n'y aura pas de cohésion sociale sans protection sociale.

Quel modèle d'affiliation sociale voulons-nous promouvoir ? Comment donner une place à chacun ? Comment éviter la relégation des populations que certains considèrent comme surnuméraires ? Telles sont les questions que vous abordez depuis plusieurs années.

Donner de l'espoir et des perspectives aux jeunes est une question de choix et de volonté politique.

En tant que directrice générale de l'aide à la jeunesse, je pense que les autorités publiques (les politiques, les administrations) ont une responsabilité à exercer pour permettre l'émergence de politiques et de projets permettant à chacun de trouver une place dans notre société. Lutter contre la désaffiliation sociale, c'est développer des politiques de prévention, favoriser l'innovation, soutenir des projets transversaux et in fine mutualiser nos ressources.

« *Transversaliser* », si vous me permettez ce néologisme, c'est accepter de perdre une part de son pouvoir. Vous comprendrez dès lors pourquoi, au-delà des discours, c'est si difficile à mettre en œuvre pour des administrations ou des politiques. Et pourtant, je considère que c'est un impératif moral.

Je vous remercie.